

Nous sommes heureux de vous retrouver pour ces nouvelles vacances !

L'équipe d'animation a le plaisir de vous présenter le programme d'activités des vacances d'automne 2020.

Au programme :

- + Journée a APILAND le 21/10/2020
- + Grand jeux, activités sportives et une multitudes d'autres aventures

Les Activités sont susceptibles d'être modifiées. Tout changement sera signalé la veille au minimum.

Inscriptions

Mercredi 30/010/2020 et le 14/10/2020 de 10h30 à 12h30 à l'ELM de Ventavon..

Les Tarifs

Tarifs 2020	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Quotient Familial	0 à 400	De 401 à 650	Plus de 650
Semaine de 5 jours	37.50€	42,50€	47.50€



Vacances Automnes

Du 19/10/2020 au 23/010/2020

Accueil des enfants, de 3 à 12 ans



ACCUEIL A L'ACM DE VENTAVON

UN PROTOCOLE COVID EST MIS EN ŒUVRE CONFORMEMENT AUX DIRECTIVES DE LA DDCSPP 05





Infos pratiques

- ✚ **Dates d'ouverture** : du 19/10/2020 au 23/10/2020.
- ✚ **Horaires** : de 8h à 18h00
 - De 8h à 9h : accueil échelonné sauf le mercredi de 8h à 9h30.
 - De 17h à 18h : départ échelonné.
- ✚ **Lieu** : ELM DE VENTAVON
- ✚ **Places** : limitées à 24 enfants (12 âgés de moins de 6 ans et 12 de plus de 6 ans).
- ✚ **Les repas** : le repas de midi n'est pas compris. Frigo et four micro-onde à disposition Le gouter est fourni.
- ✚ Le projet pédagogique est à votre disposition.
- ✚ **Registre d'infirmerie** : renseignez les rubriques « allergies, contre-indications », de ce document. Concernant les traitements médicaux, nous pourrions les administrer sur remise de l'ordonnance délivrée par le médecin et votre autorisation écrite.



Modalités d'inscription

Elles s'adressent en priorité aux enfants résidant à l'année sur les communes de Claret, Monetier-Allemont, Ventavon. Une liste d'attente sera ouverte en cas de nécessité, et les parents seront prévenus des possibilités d'acceptation de leur enfant 5 jours avant l'ouverture de l'accueil de loisirs.

Pièces à fournir à l'inscription :

- ✚ Fiche d'inscription complétée ;
- ✚ Attestation d'assurance extra-scolaire ;
- ✚ Fiche sanitaire complétée et signée ;
- ✚ Copie du carnet de vaccinations ou certificat médical de contrindications aux vaccins ;
- ✚ Aides aux Temps Libres : CAF 05 & CAF 04 : fournir des photocopies (conservez l'original pas de réédition de duplicata) ;
- ✚ Un chèque à l'ordre de la FFRAS (pas d'espèces) ;
- ✚ Le Règlement Intérieur signé.

L'attestation d'assurance et la fiche sanitaire ne seront à fournir qu'une seule fois pour l'ensemble de l'année scolaire (sauf changements à signaler).



Tout dossier incomplet invalidera l'inscription.

Matériel à prévoir

Merci de nous confier vos enfants équipés d'un petit sac à dos, contenant 1 gourde, des mouchoirs et selon la saison, les lunettes de soleil, la crème solaire, le maillot de bain, une serviette, la casquette ou les moufles !

Veillez à adapter la tenue vestimentaire aux activités. En règle générale, optez pour les vêtements confortables ne craignant ni les taches, ni les trous ! Les claquettes et tongs sont interdites.

Nos convictions

- ✚ Les foyers ruraux font partie d'un mouvement d'éducation populaire, ils s'engagent dans l'action pour une société démocratique, pour une culture partagée et pour la laïcité.
- ✚ Ils permettent d'accompagner l'enfant dans sa construction, de cultiver son ouverture au monde. Ils s'inscrivent dans une logique de co-éducation, en favorisant les relations avec les parents et les équipes éducatives.

Fédération des Foyers Ruraux Alpes du Sud
3 bis, Place de la mairie ▪ 04200 PEIPIN
04 92 61 36 32 / 06 44 89 66 15
ffras@orange.fr ▪
N° SIRET : 326 284 767 00067
Association agréée Jeunesse Education Populaire